



Principales décisions du Conseil communal du 26 février 2019

Secrétariat

- Le Conseil a entendu l'interpellation citoyenne de M. Philippe Remy, habitant de Houtain-le-Val, qui demande que le village de Houtain-le-Val soit raccordé au gaz de ville. Sa demande sera transmise à l'intercommunale Orès.
- Le Conseil a approuvé la déclaration de politique générale qui fixe les grandes orientations du collège pour la législature, avant la présentation d'un plan stratégique transversal. Le texte de cette déclaration de politique générale est disponible sur le site internet de la Ville.
- Le Conseil a pris acte de la validation de l'élection au conseil de police.
- Le Conseil a approuvé les statuts de la Maison du Tourisme du Brabant wallon et a désigné Mme Bury pour le représenter.
- Le Conseil a désigné ses représentants dans une série d'ASBL auxquelles la Ville participe. La liste de ces ASBL et des personnes désignées pour représenter le conseil sera publiée dans le Journal de Genappe du mois d'avril.
- Le Conseil a désigné les citoyens qui feront partie de la CLDR (commission locale de développement rural).
- Le Conseil a désigné les citoyens qui feront partie de la commission communale de l'agriculture.

Affaires générales

- Le Conseil a approuvé la convention de collaboration avec l'ISBW qui s'occupe de l'accueil extrascolaire à l'école de Baisy-Thy, des plaines pour les enfants de 2,5 à 6 ans et de l'accueil extrascolaire pendant les plaines.
- Le Conseil a approuvé une modification du règlement d'ordre intérieur des plaines : le prix est augmenté de 5 € par semaine pour être identique au prix pratiqué par l'ISBW : une semaine de plaine coûte 35 € pour le 1^{er} enfant, 30 € pour le 2^{ème} enfant d'une même famille et 25 € pour les enfants suivants.
- Le Conseil a approuvé la convention qui lie la Ville au Conseil de l'enseignement des communes et provinces qui accompagnent les écoles de Houtain-le-Val et de l'Espace 2000 dans la rédaction de leur plan de pilotage.
- Le Conseil a approuvé les conventions qui permettent de subsidier les partenaires actuels du plan de cohésion sociale : le centre culturel, le CPAS, les ateliers des Léz'arts, la Maison des Jeunes, l'ASBL Coup de pouce, l'ASBL soins et santé, l'ASBL Domus

Environnement

- Le Conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation pour interdire le stationnement dans la rue de la Vieille Cure.
- Le Conseil a approuvé le règlement complémentaire de circulation qui organise une traversée cyclable de la rue du Pont Spilet, au carrefour avec l'avenue des Combattants
- Le Conseil a abrogé un règlement complémentaire de circulation et approuvé un nouveau règlement pour organiser le stationnement à l'entrée de la rue Louis Taburiaux, côté de l'espace 2000.

Travaux

- Le Conseil a marqué son accord sur le déclassement de plusieurs véhicules du service des Travaux qui seront mis en vente dans les prochaines semaines.
- Le Conseil a marqué son accord sur la réparation en urgence de deux hydrants (bornes d'incendie) à la rue Emile François et rue du Moulin pour un montant de 502 € et 2002 € TVAC

Energie

- Le Conseil a marqué son accord pour la prolongation des primes communales en matière d'énergie :
 - 100 € pour l'acquisition d'un vélo électrique
 - 100 € pour la réalisation d'un audit énergétique
 - 4€/m² pour l'isolation des murs, sols et toiture
 - 5 € /m² pour l'isolation des vitrages
- Le Conseil a marqué son accord pour introduire une candidature pour un subside régional pour le remplacement de 3 véhicules de la Ville et 3 véhicules du CPAS par des véhicules électriques, hybrides ou roulant au CNG.

Urbanisme

- Le Conseil a marqué son accord pour charger le comité d'acquisition d'acheter les maisons et garages de l'ilôt Mintens pour la rénovation urbaine du quartier.